

Monsieur Gensouys

Monsieur le Président,

Ayant reçu les dépliants concernant l'implantation d'un terminal gazier sur le territoire de la commune du Verdon sur Mer ; Habitant à St Vivien de Médoc, j'aurais plusieurs remarques à formuler à propos du projet de la société 4Gas. Je n'assisterais à aucune réunion publique car à mon avis, les débats sont minés d'innombrables remarques et gesticulations de tous les bords le tout plus ou moins cohérent.

Pour moi, cette installation est prévue trop près des habitations. Monsieur le Président du Port Autonome de Bordeaux n'aurait-il pas dû consulter son organisme de tutelle et avoir au moins l'aval des élus de la commune ?

Pour l'implantation, si implantation il doit y avoir, je reviendrais plus en avant par la suite.

L'eau utilisée par la regazéification sera rejetée dans l'estuaire nous dit-on ; Quels sont les contrôles envisagés pour assurer une parfaite transparence ? Les contrôles seront-ils inopinés ou programmés à l'avance ? Quel organisme est prévu en cas d'installation pour effectuer les prélèvements et les analyses ?

L'installation est trop près des maisons : Je m'étonne que personne n'ait soulevé la question de l'implantation en prolongement de la zone portuaire dans cette fameuse zone franche qui n'a que son nom. Elle a été faite à grand frais pour les contribuables (que l'argent vienne d'où qu'il vienne c'est toujours les mêmes d'ici ou d'ailleurs qui payent). On a démoli un site pour voir proliférer les ronces et les aubiers, des tonnes et des tonnes de voies ferrées rouillées en bordure, tout cela pourquoi : Rien !

Ne serait-ce pas l'occasion d'essayer de rentabiliser ce site ?

L'éloignement des habitations serait plus important aussi vis-à-vis du forage d'eau potable du Môle, ainsi que de Port Médoc. Les cuves seraient aussi moins visibles cachées un peu par la digue instaurée autour de la zone.

Evidemment où cela coince c'est une zone franche. La France étant un pays souverain... une volonté politique ferme et sans équivoque aplanirait les obstacles, d'autant plus que Monsieur le Ministre Bussereau a parfaitement clarifié la question, n'a-t-il pas déclaré « le gouvernement décide et le port autonome de Bordeaux est propriété de l'Etat français (voir Sud Ouest du 10/09/2007) »

D'après la synthèse du maître d'ouvrage, l'intérêt de l'installation et d'assurer à la France et à l'Europe une réserve de gaz et une autonomie plus importante... Il y aurait toujours d'après 4Gas un fort impact socio-économique pour la région, cela reste néanmoins à prouver et des études très poussées devraient être faites (car chat échaudé... voir port pétrolier)

Quelle hauteur est prévue pour les cuves (je n'ai aucune confiance aux on dit, voir la mini guerre des boutons avec mesures à l'appui)

Ne serait-il pas possible d'enterrer partiellement celles-ci ? Ce serait autant de gagner pour l'impact visuel.

Je fais ce courrier dans le seul but de participer sereinement au débat public et par souci d'avoir des informations précises.

Veillez agréer, Monsieur le Président ainsi que les membres de votre commission, mes respectueuses salutations.